



## Ordonnance de télécom CRTC 2023-157

Version PDF

Ottawa, le 25 mai 2023

### Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
NorthernTel Limited Partnership	AMT 416 Tarif général — Modifications aux frais et tarifs pour les voies intercirconscriptions et les voies locales associées, et modifications aux services de réseau numérique	12 mai 2023	1er juin 2023
Télébec, Société en commandite	AMT 540 Tarif général — Modifications aux services de réseau numérique	12 mai 2023	1er juin 2023

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire

Secrétaire général